

Technicien en Energies Renouvelables
Option A : énergie électrique – 22704
Option B : énergie thermique - 22705

Métropole - La Réunion - Mayotte

Aucun candidat ne sera autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement de l'épreuve E1.

Épreuves	Dates	Heure de Paris	Durée	Nature
E1. Préparation d'une intervention (*)	Jeudi 12 juin 2025	14 h - 18 h	4 heures	écrite
E2. Réalisation et mise en service d'une installation (**) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative de chaque académie		De 10 à 14 heures	pratique
E3. Intervention de maintenance sur une installation et présentation des activités en milieu professionnel (**) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative de chaque académie		pratique : 4 à 6 heures orale : 30 minutes	pratique orale

(*) L'épreuve E1 est commune aux deux options

(**) Les épreuves E2 et E3 sont spécifiques à chaque option

Aucun candidat ne sera autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement de l'épreuve E1.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane

OUI